

8A - Procès-verbal contradictoire de mise à disposition de biens Communauté de Communes de la Ténarèze (CCT) / Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Procès-verbal de mise à disposition au bénéfice du Centre Intercommunal d'Action Sociale par la Communauté de Communes de la Ténarèze des biens mobiliers et immobiliers affectés aux missions confiées au centre intercommunal d'action sociale

En application de l'article L.1311-1 du code général des collectivités locales disposant que tout transfert de compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice de cette compétence.

Les biens relevant des missions confiées au Centre Intercommunal d'Action Sociale pour leur mise en œuvre, décrits par le présent procès-verbal sont mis à disposition du Centre Intercommunal d'Action Sociale représenté par son Président, Monsieur Gérard Dubrac, par la Communauté de Communes de la Ténarèze, représenté par son/sa....., Monsieur Madame

Renseignements administratifs

- ✓ Désignation du propriétaire :
- ✓ Année d'acquisition des biens :

Renseignements comptables

- ✓ Numéro d'inscription à l'inventaire intercommunal :
- ✓ Valeur historique (prix d'acquisition ou de construction :
- ✓ Valeur nette comptable (en cas d'amortissement) :

Si Terrains ou Bâtiments : Consistance

- ✓ Terrain non bâti : superficie cadastrale du terrain :
- ✓ Bâtiments :
 - × Nombre de niveaux (sous-sol compris) :
 - × Eventuellement, surface au sol hors œuvre du bâtiment :
 - × Eventuellement, surface hors œuvre brute de tous les niveaux¹ :

¹ La surface hors œuvre brute d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction (article R.112-2 alinéa 1 du code de l'urbanisme).

* Eventuellement, Surface utile de tous les niveaux :

Situation juridique

- ✓ Terrain non bâti : Propriété de
- ✓ Bâtiments² : Propriété de
- ✓ Biens immeubles par destination³ :
- ✓ Biens mobiliers :

Etat général des biens

- ✓ Les biens mis à disposition sont dans un état général⁴ d'entretien et de fonctionnement :
- ✓ Observations éventuelles⁵ :
- ✓ Evaluation de la remise en état :
 - * Liste des travaux effectués sur les biens mis à disposition au cours des dernières années :
 - * Etude et devis disponibles pour des travaux à réaliser prochainement :

Nature des contrats, obligations, concessions et autorisations diverses

- ✓ Pour les constructions (ou rénovations) de moins de 10 ans :

² Préciser s'il existe des parties privatives ou communes avec un immeuble utilisé au titre d'une autre compétence ou un autre objet que celle ou celui faisant l'objet de la présente mise à disposition. Préciser la répartition de l'immeuble entre la CCT et le CIAS (en pourcentage de surface) ainsi que la répartition des charges afférentes à l'immeuble entre les deux occupants/utilisateurs.

³ Tous effets mobiliers que le propriétaire a attaché au fonds à perpétuelle demeure (scellés ou lorsqu'ils ne peuvent être détachés sans être fracturés ou détériorés, ou sans briser ou détériorer la partie du fonds à laquelle ils sont attachés (article 525 du code civil). Exemples : cheminées, estrade...

⁴ Bon, moyen, mauvais.

⁵ Par exemple, date de la dernière rénovation.



- × Maître d'œuvre :
- × Entreprises titulaires du marché :
- × Références de l'assurance construction éventuelle :

✓ Pour toutes les constructions (contrats y compris contrats de prêts, d'entretien, de maintenance, contrats d'assurance, de fluides, concessions, obligations et autorisations de toute nature, occupations diverses, etc.⁶):

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait en 5 exemplaires à

Le

Pour la Communauté de Communes
de la Ténarèze

Pour le Centre Intercommunal
d'Action Sociale

Le Président

Le

Liste des documents annexés :

Tableau des biens mis à disposition

...⁷

⁶ Pièces correspondantes à annexer au procès verbal .

⁷ Etat d'actif et de passif, transfert des résultats + le cas échéant : liste des biens immeubles par destination, plan de situation, plan de masse, plans par niveau, originaux des contrats passés par la commune de

Annexe au procès verbal de mise à disposition**Etat⁸ de transfert des immobilisations
(biens meubles et immeubles, portefeuilles, prêts) de
la commune de**

Articles	Libellé	Références cadastrales	Année d'achat	Valeur d'achat	Valeur amortie	Valeur nette comptable
TOTAL						

A, Le
L'ordonnateur

Comptes à utiliser à l'actif

2111	Relatif aux terrains nus
2115	Relatif aux terrains bâtis
2118	Relatif aux autres terrains divers
2128	Relatif aux aménagements divers
2178	Relatif aux immobilisations mises à disposition
2183	Relatif au matériel informatique
2184	Relatif au mobilier de bureau
2188 et 28188	Relatif aux autres immobilisations incorporelles et leurs amortissements
272	Relatif aux portefeuilles titres (OAT)
2744	Relatif aux prêts accordés dont le remboursement est en cours

⁸ Cet état reprend les immobilisations transférées à la CCT et les comptes à utiliser à l'actif. Si pas de transfert, le document porte la mention « néant ».

Annexe au procès verbal de mise à disposition

Etat d'actif et de passif

De la commune de

Transmis par le comptable

Extrait des balances de la commune de

Concernant les comptes de bilan (actif et passif)

Etat joint⁹

A, le
L'ordonnateur

⁹ En cas de modification/correction, il conviendra de transmettre au CIAS les pièces justificatives (délibération de cession, sortie d'inventaire et d'actif).

Annexe au procès verbal de mise à disposition

Transfert des résultats¹⁰ d'investissement et de fonctionnement De la commune de

Budget M 14 :

Excédent d'investissement à affecter au budget du CIAS.

Déficit d'investissement à affecter au budget du CIAS

Excédent de fonctionnement à affecter au budget du CIAS

Déficit de fonctionnement à affecter au budget du CIAS

Budget M 22

Déficit de fonctionnement

A, Le
L'ordonnateur

¹⁰ Conformément au compte administratif de Mention « néant » pour les parties pour lesquelles (la collectivité) n'est pas concernée